

## LA FORMULE

---

### Pourquoi choisir ce séjour ?

L'année de préparation universitaire répond à plusieurs objectifs :

- donner aux étudiants les outils linguistiques, intellectuels et culturels pour préparer leurs études dans la spécialité qu'ils ont choisie,
- renforcer le niveau d'anglais afin de pouvoir suivre des cours dans une université étrangère,
- se familiariser avec le monde universitaire britannique et préparer sa candidature dans une université.

L'année de préparation universitaire est accessible sous conditions :

- 17 ans minimum,
- niveau d'anglais équivalent à un score de 4.5 à l'IELTS,
- obtention d'un baccalauréat.

**ASL vous accompagne dans la réservation de cette année qui s'effectuera directement auprès de l'école.**

## LE CENTRE DE COURS

---

### Brighton

L'école de Brighton est idéalement située et permet aux jeunes de profiter pleinement des activités accessibles dans le centre ville : proche du centre et des nombreuses attractions qui permettent de profiter du front de mer en dehors des heures de cours. Les étudiants aiment s'y retrouver autour des nombreux cafés, restaurants, boutiques et centres commerciaux.

L'école propose des stages d'anglais de quelques semaines à plusieurs mois ainsi qu'une année de préparation universitaire : ***International Business Foundation***.

Les locaux sont parfaitement entretenus et offrent un cadre de travail très agréable.

## LES COURS

---

Les étudiants suivent un volume de cours variant de 20h à 25h par semaine. Ils sont dispensés en anglais exclusivement et impliquent donc une grande concentration et une rigoureuse assiduité. Les étudiants suivent ainsi :

- des cours d'anglais et des cours de **préparation à l'IELTS** afin de booster son score au niveau requis par les universités visées,
- des **enseignements disciplinaires en anglais** : communication générale et professionnelle, introduction au

vocabulaire Business, entrepreneuriat, commerce international, interculturalité, mathématiques appliquées au Business, marketing et finances.

- des ateliers thématiques, transdisciplinaires et pratiques. Ces derniers portent notamment sur **le processus de candidature dans une université britannique (UCAS)** et sur le développement de **compétences transversales fondamentales** (recherche documentaire, travail collaboratif, esprit critique...).

À ces heures de cours s'ajoutent leur travail personnel et la préparation des travaux à réaliser en binômes ou en groupes.

## LES ACTIVITÉS

Pour les étudiants suivant un stage d'anglais de courte ou longue durée, un programme d'activités sociales et culturelles est proposé chaque semaine. Il inclut des ateliers linguistiques, des sorties, des visites, des soirées... Lorsque ces activités sont payantes, le prix est toujours indiqué et l'inscription est facultative.



Jours libres : samedi, et DIMANCHE.

## L'HÉBERGEMENT

2 options pour votre hébergement :

- Chez l'habitant, dans des familles sélectionnées et contrôlées par l'école. C'est le mode d'hébergement le moins cher, permettant de limiter les dépenses sur votre poste hébergement. Vous êtes chambre individuelle, avec demi-pension en semaine et pension complète le weekend. L'hébergement est réservé du dimanche avant le premier jour de cours au samedi qui suit le dernier jour de cours.

- Pour un confort supérieur et pour une liberté totale, vous pouvez aussi rechercher un hébergement indépendant par vos propres moyens.

## LE VOYAGE

Le voyage est à la charge des participants. Il doit être réservé une fois reçue la confirmation de séjour par l'école. L'hébergement est réservé du dimanche au samedi.

Il convient de prévoir une arrivée et un départ à l'aéroport de Londres Gatwick. Un taxi privé peut-être réservé à l'arrivée et au départ : ce service est d'ailleurs obligatoire pour les participants de 16 et 17 ans.

## LES FORMALITÉS

### **Pour les participants de nationalité française :**

### **Pour les participants de l'Union Européenne :**

- Passeport en cours de validité
- Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions
- La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

### **SI LE PARTICIPANT EST MINEUR, DES FORMALITÉS SUPPLÉMENTAIRES SONT IMPOSÉES :**

### **Pour les participants de l'Union Européenne :**

- Passeport en cours de validité
- Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions
- La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

### **SI LE PARTICIPANT EST MINEUR :**



Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 4 à 5 documents sont obligatoires pour se rendre en Grande-Bretagne :

**Document 1** : Passeport en cours de validité

**Document 2** : [Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121), obtenue en ligne, complétée et signée par le Responsable Légal habilité, imprimée, et remise au mineur voyageant. A télécharger ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

**Document 3** : Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (document 2)

**Document 4** : Le formulaire "Letter of Consent to Travel", ou "Authorisation to Travel" (selon le titre que leur donne chaque école), que vous trouverez dans votre Espace Perso. A imprimer, compléter, dater et signer.

**Document 5** : Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions

Les mineurs ont obligation de souscrire le service Accueil-Transfert à l'arrivée et au départ et leur responsable légal doit retourner à ASL le formulaire de Décharge de Responsabilité qui sera joint à la lettre de confirmation du séjour envoyée par ASL.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

### FORMALITES SANITAIRES COVID-19

**ASL attire votre attention sur l'obligation de respecter les contraintes sanitaires édictées par le gouvernement britannique pour entrer en Grande-Bretagne.**

**Vous trouverez sur ce site officiel les dernières informations à jour :**

**<https://uk.ambafrance.org/Conditions-de-deplacement-entre-la-France-et-le-Royaume-Uni>**

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

## Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par ASL dès la confirmation de votre inscription.

## LES DATES ET LES PRIX

Aucune destination n'est actuellement disponible pour ce séjour. [Contactez-nous](#) pour savoir quand de nouvelles dates seront accessibles, ou pour que nous puissions vous conseiller un autre séjour convenant à vos besoins.

## LE CENTRE EN PHOTOS





